

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

UNIVERSITÉ PARIS 4

MAÎTRISE

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté ministériel du 15 mai 2000 relatif aux habilitations de l'Université Paris 4 à délivrer des diplômes nationaux de second cycle

Vu les pièces justificatives produites par Mme ARIANE BILHERAN, née le 30 décembre 1978 à SAINT-DENIS (93), en vue de son inscription à la Maîtrise Lettres classiques

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

la MAÎTRISE LETTRES CLASSIQUES, *mention très bien*

est décernée à **Mme ARIANE BILHERAN**

au titre de l'année universitaire 1999-2000.

Le titulaire

A. Bilheran

N° PARIV 2581150

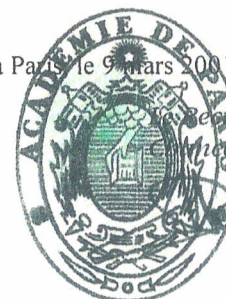
/2001199903437

Le Président

G. ...



Fait à Paris le 9 mars 2001



*... Secteur d'Académie,
... des universités*

Nous, Président et Professeurs de Paris-Sorbonne (Paris IV) sous-signés, certifions que :

NOM : BILHERAN Prénom : Ariane

NOM MARITAL :

DATE DE NAISSANCE : 30/12/78 LIEU : St Denis 93

N° INFORMATIQUE : (carte d'étudiant) 119161016171416

a obtenu la Maîtrise en : littérature française lettres classiques

avec les résultats suivants :

	CODE	NOTE	COEFFICIENT	SESSION (date - année)	NOTE COEFFICIENTEE
1 ^{er} module	MLR 425 FR	16	1	juin 2000	16
2 ^{ème} module	MLC 436 R1/R2	15	1	juin 2000	15
3 ^{ème} module (éventuellement)					
4 ^{ème} module (éventuellement)					
MEMOIRE	MLR 499 RM	17/20	2	30 mai 2000	34
SUJET DU MEMOIRE : Flaubert et Péguy entre littérature et histoire					

Procès-verbal arrêté le :

Total des points :

Moyenne :

Mention :

65

16.25

T.B.

Les membres du jury
(noms et signatures)



Le Directeur de recherche :
(nom et signature)

MELANO François

Melano
CACHET DE L'UFR